

Vos questions / nos réponses

## Point écoute

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/11/2013 19:50

Bonjour, je fume du cannabis depuis plus d'un an, et ce, tout les jours. J'aimerais me rendre au point écoute de Toulouse, mais je ne sais pas comment m'y prendre, ni a quoi m'attendre. Pouvez vous m'eclairer? Merci d'avance!

---

### Mise en ligne le 12/11/2013

Bonjour,

les Points Accueil Ecoute Jeunes et les Maisons des Adolescents sont des structures qui proposent un service à un public jeune (en général de 11 à 25 ans) et/ou à leur parents. L'équipe est composée d'éducateurs spécialisés, d'animateurs, d'assistantes sociales, de psychologues, parfois de médecins et de juristes. Les consultations sont anonymes et gratuites. Les jeunes peuvent bénéficier d'une consultation sans être accompagnés des parents s'ils le souhaitent. Plusieurs services sont proposés : information, orientation, prévention, soutien individuel et parfois en groupe.

Parmi ces services, un soutien spécifique concernant la consommation de cannabis ou de tout autre produit psycho-actif est proposé. Vous pouvez contacter la structure par téléphone et prendre rendez-vous ou vous présenter directement sur place aux heures d'ouverture.

Vous serez accueillie par un éducateur, animateur ou une autre personne de l'équipe qui prendra connaissance de votre demande et vous proposera un rendez-vous avec la personne qui pourra le mieux y répondre. Concernant la consommation de cannabis, on vous proposera si vous le souhaitez un soutien régulier pour vous aider à diminuer votre consommation ou à l'arrêter. Les consultations consisteront à vous aider à comprendre ce qui vous amène à consommer et à trouver vos propres stratégies pour vous en passer.

Vous pourrez également être informée sur toutes les questions relatives à vos consommations et même sur des questions touchants d'autres domaines si vous en aviez besoin. Des questions d'orientation scolaire, de soutien psychologique, des questions juridiques ou bien d'autres encore peuvent également être abordées.

Nous vous indiquons ci-dessous deux structures à Toulouse. Elles sont ouvertes tous les après-midi de 13h à 18h du lundi au vendredi pour la Maison des Adolescents et de 14h à 18h du lundi au vendredi pour le Point Accueil Ecoute Jeunes (ou Point Ecoute Prévention) celui-ci est également joignable par mail.

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **Maison Départementale des Adolescents de la Haute Garonne**

16 rue Riquet  
31000 TOULOUSE

**Tél :** 05 34 46 37 64

**Site web :** [urlz.fr/eLed](http://urlz.fr/eLed)

**Accueil du public :** Permanences de premier accueil : sur rendez-vous Lundi, Mardi, Vendredi / sans rendez-vous Mercredi de 13h à 18h A Cazères les Mercredis après-midi tous les quinze jours sur rendez-vous

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur Rendez-vous uniquement, orientation après un premier accueil de l'équipe.

**Secrétariat :** Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h Le Mercredi de 9h à 18h

[Voir la fiche détaillée](#)

### **Point Ecoute Prévention ARPADE**

39 bis rue de Cugnaux  
31300 TOULOUSE

**Tél :** 05 61 42 91 91

**Site web :** [www.arpade.org/point-ecoute/](http://www.arpade.org/point-ecoute/)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi 10h-13h/14h-18h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultation sur rendez-vous, prendre rendez-vous par téléphone ou par mail : [cjc@sas-arpade.org](mailto:cjc@sas-arpade.org)

[Voir la fiche détaillée](#)